

Décision

Générale

colonial

Décision n° 82 du 26 janvier 1948 :

n° 82

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 janvier 1948

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1948

Date du numéro
31 janvier 1948

TEXTE INTÉGRAL

M. Diakite Samba est engagé en qualité de mécanicien du compresseur et chauffeur, au salaire journalier de trois cents francs (300 francs), exclusif de toutes indemnités. L'intéressé est mis à la disposition du chef du service de l'hygiène pour compter du 1er janvier 1948.